

EXAMEN ARBITRE DEPARTEMENTAL
QUESTIONS COMMUNES

- 1 - Lorsqu'il y a corps à corps, c'est à dire lorsque les deux adversaires sont en contact :
 - le combat est arrêté au fleuret et au sabre, mais pas à l'épée
 - les tireurs, aux trois armes, sont sanctionnés par un carton jaune
 - le combat est arrêté par l'arbitre

- 2 - Lorsqu'un tireur franchit, avec les deux pieds, la limite arrière, il est :
 - remis en garde sur sa ligne de fond, après avoir reçu un carton jaune
 - déclaré comme étant touché
 - remis en garde, la 1^{ère} fois, sur sa ligne d'avertissement

- 3 - Le temps d'escrime correspond à :
 - la durée d'exécution d'une action composée
 - la durée d'exécution d'une marche et fente
 - la durée d'exécution d'une action simple

- 4 - Le salut est obligatoire :
 - uniquement avant le début de l'assaut
 - avant le début et à la fin de l'assaut
 - uniquement à la fin de l'assaut

- 5 - Si un des deux tireurs s'arrête avant le commandement de « halte » et qu'il est touché :
 - l'arbitre doit annuler la touche
 - l'arbitre accorde la touche
 - l'arbitre annule la touche mais donne un carton jaune pour interruption abusive du combat

- 6 - La durée du combat effectif, en poule, pour un benjamin, est de :
 - 3 minutes
 - 4 minutes
 - 5 minutes

- 7 - Définition de la riposte :
 - c'est l'action défensive pour contrer une attaque
 - c'est l'action défensive du tireur qui a paré l'attaque
 - c'est l'action offensive du tireur qui a paré l'attaque

- 8 - Lorsqu'un match est suspendu suite à un corps à corps ou une flèche :
 - le tireur qui a subi l'action reste à sa place
 - les deux tireurs se remettent en garde où ils veulent
 - chaque tireur recule pour reprendre la distance

9 - Une parade est dite simple directe quand elle est faite :

- dans la ligne ouverte par l'attaque
- dans la ligne opposée à l'attaque
- dans la même ligne que l'attaque

10 - L'arbitre doit contrôler la tenue réglementaire :

- au début de la poule uniquement
- avant le début de chaque poule, de chaque rencontre et de chaque match d'élimination directe
- jamais

11 - Lorsqu'un tireur dépasse son adversaire, mais reste sur la piste :

- l'arbitre arrête le combat et remet les adversaires à la place qu'ils occupaient avant le dépassement
- l'arbitre arrête le combat et remet les adversaires en garde à leurs lignes de mise en garde
- le tireur qui a subi le dépassement se met où il veut et son adversaire se replace à la

12 - Un tireur sort latéralement de la piste des deux pieds et touche ensuite. L'appareil indique une touche valable :

- l'arbitre accorde la touche
- l'arbitre annule la touche
- l'arbitre donne un carton jaune au tireur qui est sorti de la piste

13 - Le tireur appelé en premier doit se placer :

- à la droite de l'arbitre sauf si c'est un gaucher et que le match est entre droitier et gaucher
- le tireur se place où il veut
- à la gauche de l'arbitre

14 - Les assesseurs d'un match, observant l'utilisation du bras ou de la main non armée, doivent intervenir :

- seulement en levant la main pour signaler un manquement au règlement
- seulement sur interrogation de l'arbitre
- en levant la main ou sur interrogation de l'arbitre.

15 - Tirer en combat rapproché est permis sans que les adversaires peuvent :

- Porter une touche
- tenir leurs armes correctement et que l'arbitre puisse suivre la phrase d'arme
- Les deux coquilles ne se touchent pas.